

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Noel Harnois

<https://www.cadre21.org/membres/b8b2018b97cf1b3953186599>

Date d'obtention : 2021-02-19 17:44:37

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui guide les intervenants scolaires vers des interventions uniformisées dans un contexte de sextage dans le but d'une prise en charge rapide de la victime et des jeunes impliqués. Les intervenants sont beaucoup mieux outillés pour faire les actions nécessaires et adéquates auprès des adolescents, leurs parents et le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je me sens beaucoup mieux outillée et informée sur les démarches à faire et à ne pas faire. En suivant les étapes clairement indiquées dans la trousse, j'ai un plus grand sentiment de contrôle et de sécurité. Dès qu'il y aura un doute de situation de sextage, j'aurai recours à la trousse.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je dois m'assurer de l'intégrité physique et psychologique des jeunes qui sont impliqués.
Je dois voir à leur sécurité, leur bien-être et porter attention au côté confidentiel des informations recueillies. Je devrai limiter la divulgation d'informations.